



Octobre 2018

N° 32



Page 2 à 3

Mot du maire

Page 4 à 5

Infos Travaux

Page 6 à 8

Info mairie

Page 19 à 11

Info mairie
Civisme

Page 12 à 15

L'actu dans le
département

Page 16 à 21

Info

Page 22

Zoom

Page 23

Manifestation

Page 24 à 33

Vie associative
et sportive

Page 34

Info utile

Page 35

Etat Civil

Agenda des
manifestations

Page 36

Nouveauté

Le Petit Mesnacaïs

Dépôt légal N°1696646

Le comité de rédaction : E.DANGER/F.DELMAS/D.GOIS/S.JULIEN/N.ROBBE/L.ROTURIER



Le mot du Maire



Grosse implication de toute l'équipe de la rédaction pour ce Petit Mesnacais .

Vous y trouverez beaucoup d'informations, de photos, de comptes rendus des manifestations organisées par les membres bénévoles de nos associations ; il vous apportera les éclaircissements et indications que le Conseil Municipal a jugé bon de vous préciser...

Vous trouverez le détail des travaux réalisés et ceux à venir sur notre commune.

Aussi, à partir du 22 Octobre commencera, la réfection du pont du Peyrat. Ces travaux seront réalisés par le Département et dureront environ 5 semaines. Des perturbations sont à prévoir pour nos futurs déplacements en direction de Cherves et Cognac. Une déviation sera mise en place par le Département afin de palier à la fermeture de cet axe.

Quelques règles de bon voisinage, de savoir vivre et de citoyenneté nous sont aussi, rappelées dans ce numéro. Le Civisme est l'affaire de tous, tous les jours. Cela va du respect de l'environnement et des lieux publics au respect du bien vivre avec les animaux, sans oublier quelques règles de la vie journalière.

Concernant ce sujet, la période de l'été 2018 a été compliquée à gérer, à diriger et à réglementer, car chronophage de temps et de moyens à mettre en œuvre pour régler beaucoup de petits problèmes, qui ne devraient pas ou peu exister.

Incivilités, cambriolages, dégradations diverses et variées, et surtout gratuites, non respect de notre environnement, se multiplient de plus en plus, jour après jour !!! Notre budget communal en fait les frais régulièrement.

N'hésitez pas à prévenir le secrétariat de la Mairie ou la Gendarmerie pour tous faits étrangers et suspects que vous pourriez constater.

Nouveau dans ce numéro, l'Actualité des travaux et projets de notre Département et notamment sur notre canton de Cognac Nord, présenté par nos Conseillers Départementaux, Mme Florence Pèchevis et Mr Jean Hubert Lelièvre.

Les travaux et réunions de notre Communauté d'Agglomération Grand Cognac sont toujours aussi importants et avancent à grands pas. De beaux et remarquables projets sont encore en prévision pour l'avenir et la reconnaissance de notre territoire dans tous les domaines (sport, tourisme, culture, économie, etc...), ceci pour le bonheur de tous. Vous pouvez vous en rendre compte en consultant le site internet de Grand Cognac.

<http://www.grand-cognac.fr/communaute-d-agglomeration>

Toutes les activités de nos associations ont repris en Septembre.

Je souhaite une très bonne année sportive, au travers des divers championnats, à nos joueurs de basket,

Lors des cours de détente, d'aérobic, de renforcement musculaire pour les membres de Malissmiss,

D'étonnantes découvertes et beaucoup de kilomètres aux randonneurs du MRMC,

Je souhaite aussi de belles journées à tous nos chasseurs,

Du succès à Astrid Boop lors de ses spectacles et animations,

Et enfin de la réussite et beaucoup de monde aux diverses activités du comité des fêtes.

Un grand merci à tous les bénévoles pour votre dévouement, votre présence, et l'énergie que vous déployez pour l'organisation et le fonctionnement de toutes ces activités.

La fin d'année approche à grands pas, il n'y aura pas d'autre Petit Mesnacais avant 2019, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin 2018 et je vous donne rendez-vous pour les vœux 2019 **le vendredi 4 Janvier à 19h15.**

RUE DES PUIITS

La réfection de la rue des puits a laissé apparaître des malfaçons, la société Réparoute est revenue pour corriger ces défauts.

REPARATION DES ROUTES

Après un hiver très pluvieux, les routes de la commune ont beaucoup souffert. La commune a demandé plusieurs devis pour la remise en état des routes les plus dégradées. L'entreprise SLTP a été retenue pour un montant TTC de 22 845,02 Euros. Les rues prioritaires pour ces travaux sont: rue de la mairie, rue de la maille, rue du bois de Cognac, rue du cimetière, parking autour du gymnase.



PONT DU PEYRAT D85

Au vue de l'état de délabrement du pont du Peyrat à la sortie de Vignolles direction Cherves, le Département a décidé de le restaurer entièrement, dès la fin des vendanges, soit à compter du lundi 22 octobre, pour une durée de 5 semaines.

Ces travaux de reconstruction sont nécessaires afin de permettre le maintien du trafic actuel. En outre, des trottoirs seront aménagés et les abords seront sécurisés par des glissières de sécurité.

Des déviations seront mises en place à partir de Cherves et de Vignolles pour tous les véhicules. Ces travaux sont exclusivement à la charge du Département.

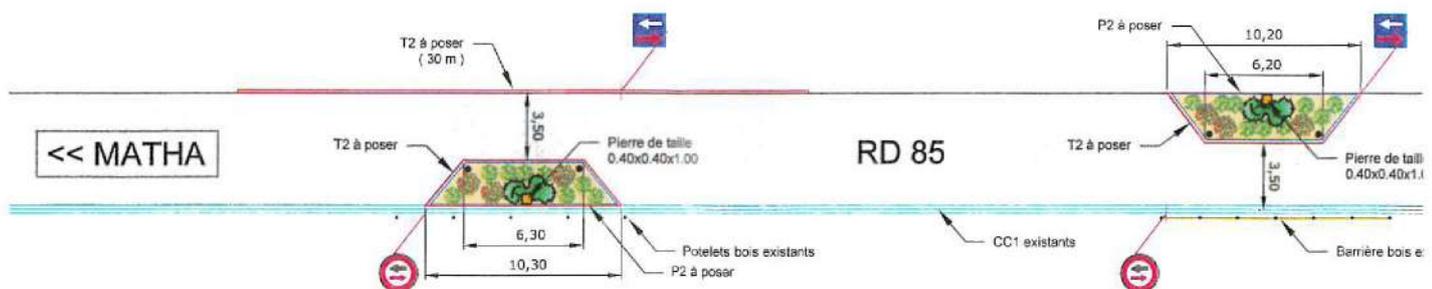


AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE VIGNOLLES SUR LA D85

La commune doit faire réaliser l'aménagement de la traversée de Vignolles sur la D85; l'entreprise Léchelle a été retenue avec un devis de 12 952,80 euros TTC. Une subvention du conseil départemental a été demandée, au titre des amendes de police pour des travaux de voirie en matière de sécurité routière; son montant n'est pas encore connu.

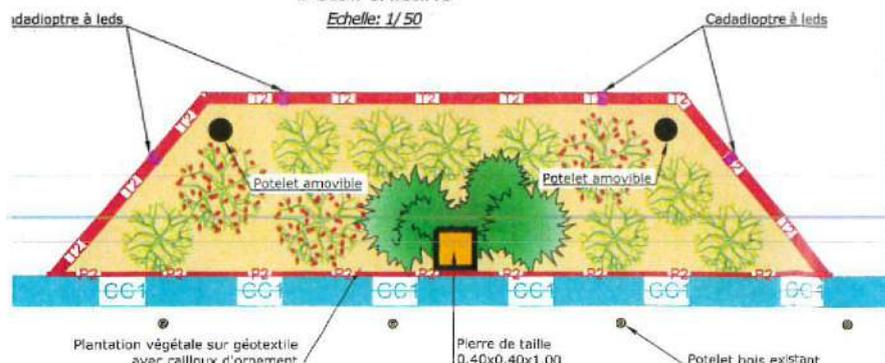
A cela s'ajoute des travaux paysagers qui se montent à 1 929,74 euros TTC pour le fleurissement des chicanes.

La société Léchelle profitera de la fermeture de la D85 à la sortie de Vignolles (direction Cognac) prévue pour la réfection du pont du Peyrat à compter du lundi 22 octobre, pour réaliser ces travaux. La circulation dans Vignolles sera régulée par des feux alternatifs.



Détail chicane

Echelle: 1/50





SUBVENTION EXCEPTIONNELLE



Une subvention exceptionnelle a été accordée à la nouvelle association de la commune, Multi Randos Mesnac Les Charentes (MRMC) pour un montant de 250 euros.

Cette aide permettra à l'association créée en février 2018 par Lydie ROTURIER, de pallier à ses frais de création (l'assurance, la parution au journal officiel).

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Depuis le 1er Août 2018 un camion à pizzas stationne sur le parking de la mairie tous les jeudis à partir de 18h00.

La commune lui a fourni un accès à l'électricité; en contrepartie le propriétaire M. TRUFFERT, versera à la commune une redevance d'occupation du domaine public de 15 euros par mois.

RAPPEL DES COORDONNES DE
MONTECHRISTO PIZZAS :
TEL: 06.80.51.67.50

- vente de pizzas
(tarifs compris entre 8,50 euros et 12,50 euros)

pâte maison

- vente de boissons : vins rouge et rosé, bière, sodas.





ACHAT DE MATERIELS

La commune s'est dotée de nouveaux équipements pour prévenir les accidents ou les maladies professionnelles avec la collaboration de la médecine du travail:

- une balayeuse polyvalente qui s'adapte à toutes les surfaces, idéale pour le balayage des trottoirs, pour un montant de 6 346.08 euros TTC
- un siège ergonomique 1/4 tournant pour le tracteur, pour un montant de 1 435.20 euros TTC
- une caméra embarquée de recul pour le tracteur, pour un montant de 856.43 euros TTC
- un taille haie électrique avec lamier de 75cm, pour un montant de 772.80 euros TTC.

Le tout pour un montant total de 9411.23 euros TTC. Le FIPHFP (Fonds pour L'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) participe à hauteur de 4 679.43 euros TTC, il reste ainsi 4 731.80 euros TTC à la charge de la commune.





AMENDES

En réponse à l'augmentation des incivilités en tout genre, le conseil municipal a décidé de mettre en place des amendes en fonction du type d'infraction constatée.

Les plus récurrentes concernent les animaux et les dépôts sauvages d'ordures.

Le conseil a donc décidé à l'unanimité d'appliquer les amendes et tarifs suivants:

- Amendes:
- Aboiements intempestifs : 68 euros
 - Divagation des chiens : 38 euros
 - Dépôt sauvage d'ordures : 150 euros

- Tarif:
- Frais de garde au chenil communal (dûs dès la capture de l'animal) par jour et par animal : 15 euros



PAIN PERDU

Monsieur le Maire a constaté à maintes reprises, (et il n'est pas le seul), que les automobilistes roulaient beaucoup trop vite et de surcroît ne s'arrêtaient pas au stop au lieu-dit "Pain Perdu"; il a proposé de passer ce site en zone 30 afin d'enrayer le fléau, le conseil municipal a bien entendu approuvé cette proposition.

Le stationnement dans la rue située entre la place des marronniers et la rue du plantis posant problème, une interdiction de stationner dans toute cette rue va être mise en place et sera sanctionnable par une amende en cas de non respect.

SALLE DES FETES

20 tables et un chariot de transport et de stockage ont été achetés, pour un montant de 1 500 euros TTC. Les précédentes tables étaient beaucoup trop lourdes et difficile à manipuler (elles nécessitaient d'être 2).





Quelques règles de bon voisinage, de savoir vivre et de citoyenneté

Stop aux bruits

Il est rappelé que tous types de bruits réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit (Tondeuse à gazon, tronçonneuse ...) de même, un aboiement continu, une mobylette qui pétarade sont autant de nuisances portant atteinte aux relations de voisinage.

Un arrêté préfectoral régit les plages horaires qu'il convient de respecter si vous devez occasionner des nuisances sonores :

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous envisagez des festivités un peu bruyantes.

Bien vivre avec les animaux

Animaux errants. Rappel de la réglementation

La divagation des animaux domestiques est interdite. Est considéré comme divaguant :

- Tout chien hors de portée de voix de son maître ou qui est éloigné de son propriétaire de plus de 100 m.
- Tout chat **non identifié** situé à plus de 200 m des habitations ou à plus de 1000 m du domicile de son maître.

Les chiens et les chats errants non identifiés ou non pucés saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière. Les autres sont placés au chenil communal en attendant que les propriétaires les récupèrent. Le placement en fourrière ou au chenil communal a un coût dont le propriétaire de l'animal devra s'acquitter.

Les chiens doivent tous être tenus en laisse.

Nourrir des animaux errants

Déposer de la nourriture en tous lieux publics, cours... pour y attirer les animaux errants (chats), est **interdit** lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage.

Respecter les lieux publics

Balayage des rues

Le nettoyage des rues est assuré par les services techniques, cependant pour rendre notre village plus agréable, il est demandé à chaque Mesnacais d'apporter son concours au maintien de la propreté autour de son habitation.

En cas d'intempéries (neige, verglas ...), il appartient aux propriétaires ou aux locataires de balayer et saler le trottoir sur toute la longueur de leur propriété il y va de leur responsabilité.



Abandonner des déchets

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris sur la voie publique.

Le tri sélectif doit être respecté, les poubelles doivent être déposées dans le bon container et non à côté. Concernant les autres déchets, ils doivent être emmenés en déchetterie et pas mis dans les bacs (ex : arbre à chat...)

Le verre doit être mis dans le container, si celui-ci est plein, il vous faudra revenir. Il est strictement interdit de déposer des sacs pleins de bouteilles, des néons, bocaux Les employés ont autre chose à faire que de nettoyer ces immondités.

Au jardin aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler

Il est maintenant **interdit** de brûler tout déchet à l'air libre. Les déchets végétaux de jardinage doivent être déposés à la déchetterie (Burie ou Cognac).

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne de séparation pour les arbustes ne dépassant pas 2 m.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne de séparation pour les arbustes destinés à dépasser 2 m.
- Les haies doivent être plantées sans dépasser sur le domaine public. A défaut, la commune peut les faire tailler par un professionnel mais le coût de ces travaux sera réclamé au propriétaire par le trésor public.

Le stationnement : en user sans en abuser

Stationnement

Nous vous rappelons que les véhicules (voitures, tracteurs....) ne doivent pas être stationnés n'importe où, ni n'importe comment. Cela entraîne une gêne pour le voisinage, pour la propreté des rues ou pour les manifestations. Stationner sur le trottoir peut provoquer un accident ... dont vous seriez pénalement responsable.

Stationnement de caravanes

Le stationnement d'une caravane ou d'un mobil home dans un terrain privé pour une durée supérieure à trois mois, est soumis à déclaration préalable en mairie (dossier à fournir).

Carcasses de voitures

Une carcasse de voiture déposée sur un terrain privé ou une place publique, peut créer un préjudice pour l'environnement, le voisinage ou l'esthétique. Celle-ci doit être enlevée rapidement, dans le cas contraire, le Maire peut la faire enlever aux frais du propriétaire défaillant.

Civisme et respect envers les autres

Les notions de civisme, de respect et, plus encore, de politesse peuvent sembler désuètes et même archaïques à l'époque où l'individualisme est roi et nous fait parfois oublier l'existence des autres. Pourtant le civisme, est l'affaire de tous.

Pour illustrer ce chapitre, on pourrait affirmer que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » (citation de John Stuart Mill).

Employés communaux

Ils sont régulièrement agressés verbalement par certains habitants. Nous rappelons à tous que si vous avez des remarques à formuler vous devez vous adresser aux élus (maire, adjoints, conseillers) et non aux employés qui suivent consciencieusement les directives. Un tel manque de respect vis-à-vis du personnel est inacceptable.

Voisinage

Il est toujours préférable de dialoguer de manière aimable et respectueuse avec ses voisins plutôt que de sortir l'artillerie lourde (gendarmerie, maire, insultes, etc.) En effet, il se peut que le responsable de vos désagréments ne sache pas que son chien aboie durant son absence ou ne connaisse pas les horaires pour tondre...

**Le bon voisinage, c'est précieux !
Un bonjour et un sourire font toujours plaisir !**



**Dépôt d'ordures sauvage
interdit**

passible d'une amende
de 150 euros



**Déchets
ramassés lors
d'une randonnée
organisée par
l'association
MRMC**



**Carcasse de
voiture**

L'ACTU DANS LE DÉPARTEMENT CANTON COGNAC 1



JEAN-HUBERT LELIÈVRE

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DU TOURISME

FLORENCE PECHEVIS

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE – VICE-PRESIDENTE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

SEPT. 2018

Les aides apportées aux communes par le Département

Le Département de la Charente accompagne et propose différentes aides pour soutenir les actions des communes.

Dans chacune des compétences du Département : action culturelle, développement local, environnement et espaces naturels, insertion et action sociale, protection de l'enfance, jeunesse, logement, patrimoine, routes et déplacements, solidarités et autonomie des personnes âgées et handicapées, sport, tourisme...les dispositifs proposés concourent à une meilleure qualité de vie dans les territoires.

Ainsi, chaque projet porté par nos communes est étudié par vos élus et les services du Département. Ce dernier reste l'interlocuteur privilégié pour le développement solidaire et équilibré des territoires.

Pour toute information www.lacharente.fr/vos-besoins/

Solidarités : Un référent autonomie au plus près des préoccupations des personnes âgées ...

Nouvelle mission créée par le Département, le référent autonomie intervient, depuis janvier 2018, 4 jours par semaine dans les 4 Territoires d'Action Sociale ruraux et il est rattaché au service coordination à la Direction de l'Autonomie du Département.

Il assure des permanences sur rendez-vous dans les MDS à destination du public (le matin) et l'après-midi son rôle est d'assurer l'animation territoriale et d'entretenir les relations partenariales du Département.

Auprès des personnes âgées et de leur famille, il intervient pour prévenir la perte d'autonomie et apporte conseils, informations et orientations.

Par sa présence et son rôle d'animateur territorial, le référent améliore la connaissance des missions du Département, que chacun peut ainsi mieux identifier et il renforce les relations auprès des partenaires.

Son action de proximité lui permet de disposer d'une vision précise des besoins et des préoccupations qui s'expriment dans le territoire. L'action du Département en est ainsi plus efficiente dans l'intérêt de tous.

Permanences chaque semaine

Lundi : Ruffécois

Mardi : Ouest Charente

Mercredi : Sud Charente

Jeudi : Charente Limousine

Sur le mois, le référent autonomie a donc une présence dans toutes les MDS : Ruffec, Mansle, Cognac, Châteauneuf, Jarnac, Rouillac, Barbezieux, Chalais, Chasseneuil, Confolens.

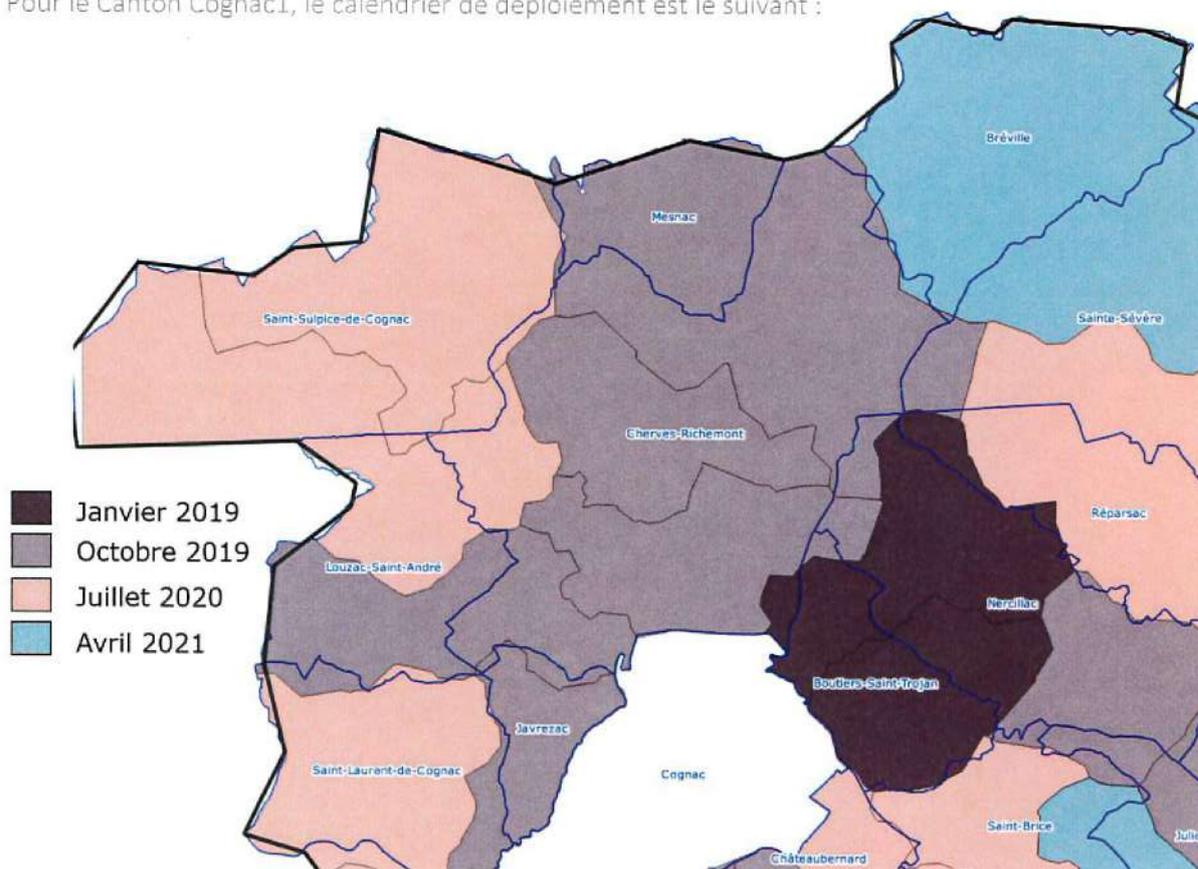
Le Très Haut Débit : Une priorité pour le Département

En 2015, le Département a fait le choix d'investir massivement dans le plan Très Haut Débit pour permettre un accès performant à internet et une meilleure couverture pour la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire.

La mise en œuvre du programme Très Haut Débit est portée par « Charente Numérique ».

Ainsi, l'ensemble des communes de GrandCognac (hors Cognac, zone préemptée par l'opérateur Orange en 2011 et qui lui est réservée) sera fibré d'ici avril 2021.

Pour le Canton Cognac¹, le calendrier de déploiement est le suivant :



Concernant la téléphonie mobile, l'Etat a lancé en janvier 2018 un nouveau mécanisme d'amélioration de la couverture mobile. Ce nouveau mécanisme met les opérateurs en première ligne : ce sont eux qui construiront notamment les pylônes nécessaires à cette amélioration.

Ce mécanisme est basé sur les deux volets suivants :

- Généralisation de la 4G sur tous les sites où les opérateurs ont déjà de la 2G/3G (à l'exception d'environ 25 % de pylône construits dans le cadre du programme précédent de résorption des zones blanches des centres-bourg.)
- Densification de la couverture mobile, sur la base des prescriptions d'une équipe projet départementale, pilotée par la Préfecture de la Charente. Cette équipe projet se met en place. Elle devrait décider de l'équipement de 6 sites pour 2019 (2019 représente le début des travaux : les opérateurs ont 24 mois pour rendre le nouveau point haut opérationnel), puis 4 à 6 sites au moins les trois années suivantes.

Les besoins en termes d'amélioration de la téléphonie sont importants en Charente. Il est encore difficile de prévoir dans quel délai la mise en place de ce programme améliorera la situation pour chacune de nos communes charentaises.

Routes départementales : Qualité et sécurité au service des usagers

Le département de la Charente possède un important réseau routier, l'un des plus denses de France. Le Département entretient, aménage, modernise et sécurise ce réseau. Par son action, il est le garant de l'attractivité et du développement de la Charente.

C'est la raison pour laquelle le Département s'est largement investi pour ses axes majeurs les routes nationales 10 et 141. Il a en effet choisi de consacrer un budget de plus 40 millions d'euros pour la mise à 2 x 2 voies de la RN 141.

En avril 2018, pour le tronçon « Villesèche – La Vigerie » (5,3 km), les travaux de terrassement, d'assainissement et de chaussée ont débuté.

A compter du 5 septembre, s'ouvrait une nouvelle phase avec la création et la mise en circulation d'une voie temporaire de déviation des virages dits "de la Vigerie". Cette voie temporaire pour 18 mois sera ensuite transformée en bretelle de sortie de la future 2x2 voies.

La mise en service de la nouvelle infrastructure est envisagée pour le premier semestre 2020.

L'action départementale 2018 peut se décliner en 3 volets :

- Accompagnement des communes pour les projets d'aménagement sous leur maîtrise d'ouvrage
- Programme de renouvellement des couches de surface ;
- Réalisation d'opérations de modernisation et de restauration des ouvrages d'art.

Accompagnement des communes pour leurs projets :

Boutiers-St-Trojan

- aménagement du bourg aux abords de l'école au droit des RD 156 et 402 ;
- étude préliminaire suivie par l'ADA de Jarnac ;
- enfouissement des réseaux à réaliser – travaux en 2019 par la commune.

Cherves-Richemont

La commune étudie actuellement (dossier avant-projet en cours) l'aménagement des traverses des agglomérations de Cherves et Richemont – l'agence technique départementale accompagne la commune.

Louzac-St-André

- réfection par la commune du plateau surélevé devant la mairie (RD 144) ;
- étude réalisée par l'ADA de Jarnac.

Mesnac :

- création par la commune de 4 écluses au droit de la RD 85 ;
- étude faite par l'ADA de Jarnac ;
- mise en place d'écluses provisoires par balises dans un premier temps puis création en "dur" avec bordurations et plantations.

Programme de renouvellement des chaussées par le Département

Bréville

travaux réalisés en 2018 sur la RD 88

Saint-Brice

travaux réalisés en 2018 sur la RD 157

Opérations 2018 de modernisation du réseau routier et de restauration des ouvrages d'art réalisées par le Département

Cherves-Richemont

- travaux d'aménagement d'un giratoire au droit des RD 731/voie communale 419/chemin rural 33 desservant le centre culturel l'ABACA ;
- montant des travaux estimé à 450 000 € TTC (la commune participera financièrement à hauteur de 50 % du montant réel HT de l'opération) ;
- les travaux ont débuté fin août 2018 pour une durée estimée à 2,5 mois (11 semaines).

Cognac

Le Département va engager en 2019 l'opération de démolition et reconstruction du pont de Châtenay ainsi que la requalification du boulevard et des ouvrages supportant la RD 24 (photo jointe).

Effort d'investissement important consenti par le Département pour cette importante opération d'un coût global estimé de 4,3 millions d'euros TTC.

- démarrage des travaux des murs de soutènement : mars 2019
- démarrage des travaux des ponts de Châtenay et de la base de plein air : septembre 2019
- objectif de fin de travaux : juillet 2020

Mesnac :

reconstruction de l'ouvrage de la RD 85 franchissant « le fossé du Roi »

Les travaux, dont le coût est estimé à 125 000 €, débuteront en septembre 2018 pour une durée de 5 semaines (à noter que la RD sera fermée).

**Permanences gratuites proposées
 au public par la Communauté
 d'Agglomération de Grand Cognac**
 (Mise à jour 12 septembre 2018)

Attention nouvelle permanence ABF

Demande de travaux en secteurs protégés ?

L'architecte de bâtiments de France (ABF) est à disposition des propriétaires pour leur apporter des conseils **un jeudi par mois, sur rendez-vous à Cognac et un jeudi matin tous les deux mois, sur rendez-vous à Jarnac.**

Contact Cognac : 05 45 32 58 69.

Lieu : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.

Contact Jarnac : 05 45 35 58 00.

Lieu : Site communauté d'agglomération de Grand Cognac, 7 bis Quai de l'Orangerie à Jarnac (site ADS).

Des permanences pour permettre aux propriétaires d'améliorer leur logement :

Afin de les accompagner dans l'amélioration de leur logement, plusieurs organismes reçoivent le public lors de permanences ouvertes à tous, conseils gratuits et indépendants.

- **Construire, restaurer, transformer leur habitation ?** Le conseil d'architecture et d'urbanisme (CAUE) leur permet de rencontrer, sur rendez-vous uniquement un vendredi après-midi de chaque mois de 14h à 17h à Cognac et un vendredi après-midi de chaque mois de 14h à 17h à Jarnac, un architecte-conseil.
 Contact Cognac: 05 45 32 58 69.
 Lieux : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.
 Contact Jarnac : 05 45 35 58 00.
 Lieu : Site communauté d'agglomération de Grand Cognac, 7 bis Quai de l'Orangerie à Jarnac (site ADS).
- **Mieux maîtriser leurs consommations énergétiques ?** Le conseiller Energie du CAUE leur répond sur rendez-vous le dernier jeudi matin de chaque mois de 9h30 à 12h30 à Cognac.
 Contact : 05. 45.92.95.93.
 Lieu : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.
- **Besoin d'un conseil juridique concernant leur logement (financement, copropriété, assurances...)** ? L'association départementale d'information sur le logement (ADIL 16) propose un conseil gratuit, sans rendez-vous :
 - à Châteauneuf-sur-Charente à la mairie, rue Leclerc (bureau en face de l'office du tourisme) le 4e jeudi du mois de 13h45 à 16h45.
 - à Cognac à l'Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas, le 1er et 2ème jeudi du mois de 10h à 12h15 et de 13h45 à 16h45 et le 3ème jeudi du mois de 10h à 12h15.

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr

- à Jarnac sur le site administratif de Grand Cognac, 1 rue du Port, le 3e jeudi du mois de 13h45 à 16h45.
- à Segonzac à la mairie dans la salle de réunion (accès par la rue Millardet au n° 2 porte GREH) le 4e jeudi du mois de 10h à 12h15.
Contact unique : 05 45 93 94 95.

LOCAPPART 16 : nouveau service public gratuit proposé par Grand Cognac.

Des permanences pour trouver un logement : pour les jeunes entre 16 et 30 ans, besoin de conseils pour savoir comment chercher un logement, quelles sont les conditions à remplir pour louer, quel type de logement est le plus adapté à leurs besoins et à leurs revenus, quels documents sont à fournir, quels sont leurs droits et leurs devoirs vis-à-vis des propriétaires, quelles sont les aides financières possibles.

Des permanences pour louer un logement : pour les propriétaires d'un logement qu'ils souhaitent louer à un jeune de 16 à 30 ans, qu'ils se fassent connaître auprès de l'association Pierres Sémard dans le cadre de LOCAPPART 16.

2 permanences par semaine sont assurées par le conseiller Habitat de l'association Pierre Sémard :

- les mardis de 9h30 à 12h avec ou sans rendez-vous, lieu : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.
- les vendredis de 14h à 17h avec ou sans rendez-vous, lieu : locaux d'Info 16 à Cognac (53 rue d'Angoulême).

Contact : 05 45 95 45 65 (accueil téléphonique permanent assuré par l'association).



Pour vous aider à rédiger vos courriers et vous guider dans vos démarches administratives.*

Vous souhaitez :

- Bénéficier d'une assistance pour la rédaction de courriers aux prestataires de services
- Rédiger des courriers personnels ou de déclarations auprès d'organismes gouvernementaux, sociaux....
- Obtenir un appui dans la constitution de dossiers administratifs
- Vous faire assister afin de demander des prestations
- .../...

Un bénévole expérimenté, qui a acquis une compétence de plusieurs années dans ce domaine, peut vous aider et vous épauler dans vos démarches. Il peut vous conseiller sur la rédaction de vos courriers et vous guider dans toutes vos démarches administratives en toute confidentialité.

***Tous les lundis de 10h à 12 h.**

***Sur rendez-vous au : 05 45 82 62 00.**

***L'aide aux courriers et aux démarches administratives est ouverte à tous les publics.**

***Permanence gratuite, dans un espace confidentiel**

Info 16

Couvent des Récollets

53, rue d'Angoulême

16100 COGNAC

Tél : 05 45 82 62 00

Email : info16cognac@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.





SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

Bricolage

- ponçage
- devis de peinture de volets
- changement de robinet et de joints sanitaires
- installation et fixation de petits équipements de rangement
- peintures intérieures & extérieures...

Portage de repas

- choix de menus
- possibilité de régimes
- prestation souple et adaptée à vos besoins

d'un crédit
bénéficiez
d'impôt

DEVIS GRATUIT
05 45 97 81 30

Jardinage

- tonte
- débroussaillage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

Ensemble, améliorons votre quotidien !

www.presencevertcharente.fr





ATTENDEZ-VOUS

à votre quotidien !

d'im

Services à la personne

sur tout le département de la Charente

Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

3 menus sont à votre disposition :

- le « menu du marché »
c'est 2 formules au choix composées chacune de 6 éléments ;
- le « menu 4 mets » ;
- le « menu du soir » ;

avec un large choix de plats « faits maison ».



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

*Nous intervenons avec
notre propre matériel*

*Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles*



BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,



*Sur les routes
de nos campagnes...*

**L'Épicerie
Ambulante
de Patrick**

à votre domicile !!!

*Fruits et légumes frais,
crèmerie, charcuterie sous vide, poisson frais,
épicerie sèche, produits d'hygiène, etc...*

Tél. 05 46 90 02 30 - 06 21 39 38 45

patrick.babin30@sfr.fr

SIRET EN COURS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - IMPRIMERIE CHARRIER - 17240 GEMOZAC



LA PLAYA FRESH

Karim DELATTRE domicilié à Mesnac a inventé la serviette à poche isotherme: la playa fresh. Pour cette invention, il a décroché une médaille de bronze au prestigieux concours Lépine de 2016.

Il s'agit d'une serviette en éponge avec un compartiment isotherme amovible.

Chauffeur poids lourds de profession, l'idée de cette serviette "destinée à toutes les activités sportives ou pour aller à la piscine comme à la plage", a surgi dans son esprit justement lors d'un retour de plage avec ses enfants. "J'étais chargé comme tous les papas, avec le parasol, la serviette, la glacière surtout. Je me suis dit qu'il serait bien de trouver un jour un système qui puisse un peu alléger tout ça, raconte-t'il. Ca m'a trotté dans la tête, puis l'idée m'est venue de cette serviette à double fonction dans laquelle chacun a sa bouteille au frais, où on peut même y glisser le goûter, voire ses clés, sa montre."

Confortés par les échos positifs de sa famille et ses amis, Karim DELATTRE s'est alors lancé dans la conception de son invention, seul, sans aide, avec ses propres deniers.

Il a aussi créé un bandeau textile nominatif pour bouteille.

Contact:

DELATTRE Karim

06.25.80.46.45

mail: contact@playafresh.fr

site: www.playafresh.com (en cours de construction)



FÊTE DU PAIN

Dimanche 16 septembre 2018 s'est déroulée la 6ème fête du pain. Après une douce reprise de la chauffe une semaine auparavant, les premiers pains ont cuit à partir de 4h00 du matin sous la surveillance bienveillante de nos deux boulangers de la journée Dominique et Patrick METOYER qui ont appris le savoir faire de la cuisson auprès de leur père, boulanger à Marignac près de Pons (Charente Maritime).

A partir de 8h00 les premiers artisans sont arrivés. Un café de bienvenue leur a été offert ainsi qu'aux bénévoles qui se sont réunis pour installer les tonnelles, tables, barbecues et friteuses. Jusqu'à 10h00 les artisans mettent en place leurs différents étals autour de la place des marronniers et dans les rues alentours (olives et fruits secs, fromages de chèvre, gros grillons, crêpes et gaufres, huîtres, gravure sur verre, bijoux, tricots, vêtements de poupées, vin, tomates, serviettes de plage, saucissons, gâteaux secs, poterie, vêtements, dentèles, remoulage ...). Quelques habitants ont ouverts leurs portes pour proposer aux visiteurs des objets de leur fabrication et de la brocante.

Le manège kiki arrivé la veille, ainsi qu'un stand de tir et un autre de pêche aux canards ont ravi nos petites têtes blondes toute la journée.

En fin de matinée, nous avons eu la joie et la surprise de voir apparaître sur ses grandes échasses Nancy, une habitante de la commune, habillée pour l'occasion en dame d'un autre temps. Elle a ravi les yeux des personnes présentes.

Un rémouleur "Guitou" a ramené son chariot et sa meule en pierre, datant de 1939, pour aiguiser les couteaux et ciseaux gracieusement.

Tout au long de la journée nos boulangers se sont activés derrière leur fourneau pour permettre la cuisson de 380 boules et bâtards, tous vendus avant 18h00.

La veille 9 bénévoles ont malaxé sucre+beurre+oeufs+farine+levure afin de confectionner 51 galettes charentaises que nos boulangers ont cuites dans le four à pain. Toutes les galettes ont été vendues avant midi.

Un grand merci à tous les artisans et aux visiteurs pour leur présence ainsi qu'aux bénévoles pour leur assiduité jusqu'à 21h30 afin de tout ranger!!!

Rendez-vous l'année prochaine!!!





"Toujours vivant, rassurez-vous toujours la banane, toujours debout". La chanson du chanteur Renaud colle bien à la peau de l'ALM qui entame sa 56^{ème} année d'existence.

Au mois de juin, la délégation du club s'est rendue à l'assemblée générale à Agen, pour la fusion des 12 départements du Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine. Elle se prénomme: Ligue Régionale de Nouvelle Aquitaine de Basket-Ball. Nous avons été récompensé pour notre titre de champion du Poitou en RM3 catégorie séniors garçons. A notre grande surprise, nous avons reçu 500 euros pour la plus forte progression de licences filles. Un diplôme "vainqueur du challenge de la licenciée" nous a été remis. Rappelons que, dans ce mois de juin nous avons gagné le trophée charente en séniors garçons face à Cognac sur le score de 97 à 55.

La saison 2018-2019 va encore voir le nombre de licences augmenter, suite à la création de 2 nouvelles équipes séniors:

- notre équipe première séniors garçons va évoluer en RM2,
- une deuxième équipe séniors garçons en championnat DM2
- et une équipe pré-régionale pour les filles.

En ce qui concerne les enfants deux équipes U11 distincts en filles et garçons vont être engagées puis pour les 5-8 ans des tournois plateaux seront organisés .

Le 15 septembre, les séniors garçons ont joué un match de coupe de France face à la pré-nationale de Saintes. Un grand nombre de spectateurs a pu assister à un match de qualité de suspense.

Saintes l'emporte après deux prolongations 85 à 83 dans une ambiance très sympathique.

Le club affichera au gymnase les dates des différentes rencontres pour ceux qui désirent assister aux matchs.

Nous recherchons des bénévoles pour une formation table de marque.

Celle-ci se fera un dimanche matin au gymnase sous la direction de nos deux professionnelles "Dédée et Coco".

Avis aux parents de nos petits basketteurs !!!

Lors de l'assemblée générale, le bureau a été reconduit:

Président d'honneur Jacques DELMAS

Président: Frédéric DELMAS

Secrétaire: Jean-Michel HARDY

Trésorier: Mickael MOUTON

Trésorier adjoint: Mickael CHAMOULAUD

Membre du bureau: Thierry MAGUIER qui assurera le coaching de l'équipe garçons DM2



CONTACT:

Fredéric DELMAS: 06.18.51.51.48
 Jean-Michel HARDY: 06.16.88.61.85
 Mickael MOUTON: 06.72.74.65.80

SOCIETE DE CHASSE

La journée "entrecôte" s'est déroulée le 7 juillet à la salle des fêtes de Vignolles. Une quarantaine de personnes a passé un agréable après-midi et a terminé autour du gymnase autour de parties de pétanque.

Le 9 septembre a vu l'ouverture de la chasse. Cette année nous avons vendu 26 cartes de chasse.

Le 20 septembre a eu lieu l'assemblée générale de la société de chasse, avec très peu de membres présents.

ELECTION DU BUREAU:

Président : Patrice VIROULAUD

Secrétaire : Marie BRIAND

Trésorier : Thierry MAGUIER

Membres du bureau : Jean - Paul MEUNIER, Mickaël MEUNIER, Alain CREYMEY

Rappelons que c'est la deuxième année qu'il y a réciprocité avec la commune de St Sulpice et l'entente entre les deux communes est positive.

L'ouverture du lièvre aura lieu du 14 octobre jusqu'au 9 décembre 2018.



La première battue aux chevreuils du 29 septembre a ramené 2 chevreuils de 24 et 28kg, 1 renard et 1 blaireau.

CONTACT: Patrice VIROULAUD: 06.23.19.04.21
Thierry MAGUIER: 06.26.28.21.12





Malissmiss

3 cours adultes :

120€ pour l'année

Nombre de cours illimité

✚ **« Renforcement musculaire »** (cardio, entretien musculaire, étirements...)

le lundi de 19h00 à 20h00

✚ **« Sweet gym »** (gym douce à base de yoga, pilates, stretching...)

le mardi de 18h30 à 19h30

✚ **« Mouv'fitness »** (aérobic rythmé, step, cardio, fitness...)

le vendredi de 19h30 à 20h30

✚ **« Maliss'evail » Cours Enfants**

85€ pour l'année

le vendredi de 18h15 à 19h15

Découverte multisports dans la joie et la bonne humeur, sans compétition

Gymnase de Mesnac (Vignolles)

Inscriptions et renseignements, contactez Jennifer 06.10.79.73.47

ou par mail: malissmiss-mesnac@orange.fr

FIL EN FETE

Si vous habitez sur la commune de Mesnac et que vous faites des créations, n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous les faire partager.

Vendredi 16 novembre 2018
de 18h à 22h
Salle des fêtes de Mesnac (Vignolles 16370)

Collection Planet ' éco-malin
- Lingettes démaquillantes lavables
- Essui-tout lavable
- Mouchoirs
- Sac à main / Porte-monnaie
- Pochette / Trousse maquillage
Collection Planet ' Enfance
Créations bois de palettes.
Etc.



VENTE
PRIVÉE

Pour vous
Pour offrir
ou pour le plaisir
des yeux !!!
Apéritif offert



Association Fil en Fête
31 Place des Marronniers - Pain Perdu 16370 Mesnac
N° SIRET : 828 897 595 00017
Infos : Astrid 06 87 98 85 27 / Laurence 06 03 27 05 80

Astrid ne donnera plus de cours de country le jeudi soir.
Cependant l'association Fil en Fête continue d'exister.
Elle vous propose de la location de déguisements et de tout matériel événementiel tel que la sonorisation, des jeux de lumière, des mascottes...

L'association propose aussi des ateliers de couture créative ou des retouches (vêtements, rideaux...) à votre domicile.



Samedi 17 novembre 2018
à 20h00 à la Salle des fêtes de Mesnac
(16370 Vignolles)

PIQUE-NIQUE CABARET

Chanson, Danse
et Humour

10 € / pers
avec 1 apéro offert
Gratuit - 12 ans

Apporter
son pique-nique
et assiette, verre,
couverts...

Résa par SMS : 06 87 98 85 27
Résa par email : astrid.boop@gmail.com



Spectacles et Animations **ASTRID BOOP**

Spectacle Cabaret - Spectacle pour enfants - Chanteuse - Danseuse
Maquillages et Sculptures sur Ballons - Tattoos éphémères à l'aérographe
Balades de mascottes - Anniv' Kids - Soirée DJ - Soirée Karoké
Location

COMITE DES FETES

Le 1er septembre, le comité des fêtes a organisé le concours de pétanque. 16 équipes étaient présentes. Toutes sont reparties avec un lot. L'après midi s'est déroulé sous un beau soleil et dans une bonne ambiance.

Le 16 septembre, la 6ème édition de la fête du pain a été organisée. La journée s'est bien déroulée sous le soleil et avec de nombreux visiteurs.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont bien voulu rester jusqu'au soir pour tout ranger.

Le comité des fêtes souhaiterait organiser un repas afin de rassembler les habitants de Mesnac autour du four à pain. Une date reste à déterminer et les modalités vous seront transmises dans un prochain petit mesnacais.

CONTACT:

Michel VAN BOHEMEN
05.45.83.12.48



TARIFS DE LOCATION PETIT MATERIEL

- Tonnelle 3x6 : 20 euros
- Tonnelle 3x10 : 30 euros
- Friteuse : 30 euros
- Plancha : 30 euros
- Vaisselle (assiette+verre+couverts) : 1 euro
- Percolateur (100 tasses) : 30 euros



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Association Multi Randos Mesnac les Charentes



Une naissance ...

Je suis née en février 2018 grâce à une passionnée de randonnées (course à pied, vtt, cheval, marche) et qui a entraîné dans sa course folle une poignée d'amis qui s'adonnent également à ce type d'activités.

A la base, cette association devait avoir pour vocation de départ, l'organisation de multi-randos mais les personnes qui sont venues à l'assemblée générale constitutive ont montré un tout autre intérêt pour des activités de marche hebdomadaires. Et bien, qu'à cela ne tienne ...

Les démarches administratives de création de cette structure loi 1901 se sont achevées en juin 2018, les activités ont enfin pu débuter.

Résultat des courses ...



Création des activités fétiches ...

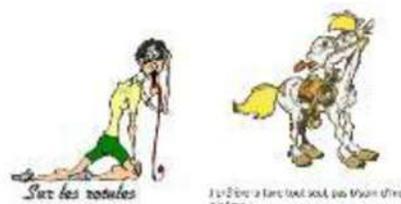
- 1h30 (minimum) de marche les mardi et jeudi (entre 2 et 9 participants à chaque sortie) dans la joie et la bonne humeur ; en 3 mois et demi, nous avons effectué pas moins de 28 sorties, 50h49 de marche et 240,19 km, soit des moyennes de 8,58 km et 1h49 par sortie.
- 1 multi randos (marche et chevaux) organisée le 2 septembre 2018.
 - 17 marcheurs ont emprunté un circuit balisé d'environ 9 km en passant par les communes de Mesnac, du Seure et de Saint Sulpice de Cognac,
 - 30 chevaux ont effectué un parcours de 27 km et ont foulé les sols des communes de Mesnac, Saint Sulpice de Cognac, Le Seure, Mons, Prignac et Thors.



Participation au ramassage des déchets sauvages



Dès le début de nos activités hebdomadaires de marche, nous avons été confrontés aux dépôts d'ordures sauvages, nuisant à notre environnement et à la beauté de nos villages. Il est tout de même plus agréable de se promener sans croiser des détritrus à tout bout de champ ; nous avons donc décidé de collecter tous ceux que nous trouvions en chemin et croyez-moi, il y en a !!! Nous remplissons pas moins de la moitié d'un sac jaune à chaque sortie : cartouches de fusil, pièces de voiture, pièces électriques, bâches (souvent broyées en mille morceaux par les débroussailluses, d'où la difficulté à les collecter), déchets d'emballage de restauration rapide, mégots ou paquets de cigarettes, etc. On les trouve partout : sur les accotements, dans les chemins, sur les chintes de vignes, dans les cours d'eau ou les fossés. Alors, on fait ce qu'on peut pour rendre notre commune et celles que nous parcourons un peu plus propre qu'avant notre passage...



Et notre première multi-randos à l'œuvre ...

Sous un soleil radieux, le dimanche 2 septembre 2018, les premiers à partir randonner furent les chevaux, accompagnés de leur meneur ou cavalier, bien sûr : ils ne randonnent pas tout seul !!! ou pas encore ... ☺. Un parcours plaisant tantôt longeant les cours d'eau, tantôt sur de grands chemins blancs ou en herbe le long de nos vignes si familières et propres à notre belle région. Une pause casse-croûte à mi-parcours, obligatoire pour ravitailler les humains seulement (sandwich, vin rouge en général) : les montures, elles, n'ont eu le droit qu'à un peu d'eau pour s'abreuver (moins exigeantes que leur binôme !!!). Cette randonnée équestre était réalisée en collaboration avec l'association les Sabots verts à qui le bénéfice de cette sortie cheval revenait.

Les randonneurs à pied ont tous été ravis du parcours proposé ; chacun a pu aller à son rythme, certains ont même fait un peu de tourisme avec notre secrétaire de mairie marcheuse aussi. L'église de Mesnac et notre magnifique lavoir étaient sur le tracé. Ils ont pu emprunter des chemins ombragés longeant le cours d'eau du Veyron et la traversée de la plaisante commune du Seure sur laquelle la pause ravitaillement s'est déroulée, au pied même de l'Antenne sous l'ombre d'un saule pleureur. Quelques rafraîchissements et gâteaux pour booster nos marcheurs ; mais pour l'an prochain, ils ont demandé plutôt de la *vinasse* et *dou* pâté comme les gens du *ch'val*, moi qui les pensais plus délicats... *que neni, olé* du bon vivant aussi *l'marcheur*. Alors, c'est chose promise, on va se mettre à la page.

Je remercie mes bénévoles bûcherons qui ont œuvrés pour que les randos puissent se faire : plusieurs arbres étaient tombés en plein milieu d'un chemin : dégâts de l'orage précédant la manifestation.

Je remercie mes plantons d'avoir fait la sécurité aux carrefours et passages délicats pour les chevaux.

Je remercie les bonnes volontés qui ont assurées les pauses ravitaillement.

Je remercie la commune pour nous avoir subventionné, et avoir réglé les fournitures nécessaires pour le balisage.

Je remercie la personne qui a passé une semaine complète à confectionner les pancartes avec autant de patience et de bonne volonté.

Et surtout, je remercie tous les participants qui ont voulu se risquer sur nos circuits : ils n'ont pas eu

peur !!! 



NOUVEAUX HORAIRES DE MARCHÉ A COMPTER DU MARDI 30 OCTOBRE 2018

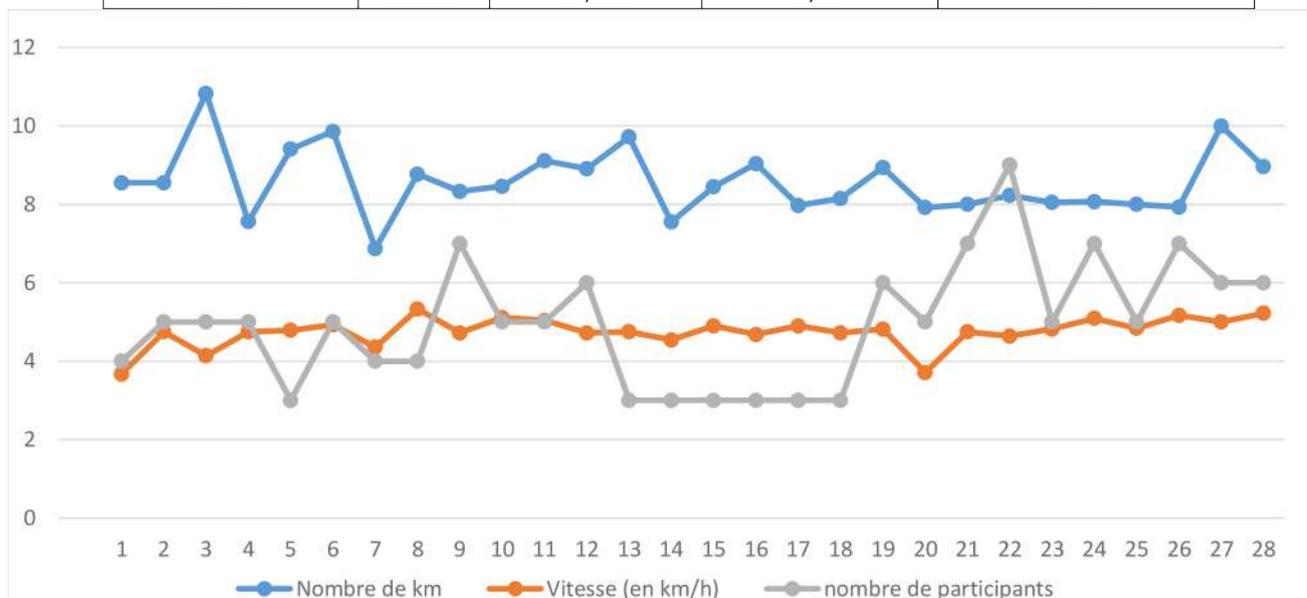
Le **mardi** à **14h00**
Le **samedi** à **10h00** les semaines paires
à **14h00** les semaines impaires



Les chiffres représentatifs des activités de marche de juin à septembre 2018



Nombre de sorties	Durée	Nombre de km	Vitesse (en km/h)	nombre de participants
1	2:20	8,55	3,67	4
2	1:48	8,55	4,75	5
3	2:36	10,83	4,14	5
4	1:35	7,56	4,75	5
5	1:57	9,41	4,79	3
6	1:59	9,86	4,93	5
7	1:34	6,87	4,36	4
8	1:39	8,77	5,33	4
9	1:46	8,33	4,72	7
10	1:39	8,46	5,11	5
11	1:48	9,11	5,04	5
12	1:53	8,91	4,72	6
13	2:02	9,72	4,75	3
14	1:39	7,55	4,54	3
15	1:44	8,45	4,90	3
16	1:55	9,04	4,68	3
17	1:37	7,97	4,90	3
18	1:43	8,15	4,72	3
19	1:51	8,94	4,82	6
20	2:08	7,92	3,71	5
21	1:41	8	4,75	7
22	1:46	8,23	4,64	9
23	1:40	8,05	4,82	5
24	1:35	8,07	5,09	7
25	1:39	8	4,84	5
26	1:32	7,93	5,17	7
27	2:00	10	5,00	6
28	1:43	8,96	5,22	6



TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Pour les habitants de la commune

location de la salle: 120 euros
location de la vitrine: 20 euros
cautions: 500 euros
50 euros pour le ménage non fait
50 euros en cas de nuisance sonore

Pour les habitants hors commune

location de la salle: 220 euros
location de la vitrine: 20 euros
cautions: 700 euros
50 euros pour le ménage non fait
50 euros en cas de nuisance sonore

Chaises et tables avec tréteaux hors salle

de 1 à 49 chaises: 1 euro la chaise
de 50 à 100: forfait de 50 euros

tables : gratuites

La commune ne loue pas de vaisselle.
Veuillez vous rapprocher du comité des fêtes.



Horaires d'ouverture de la mairie

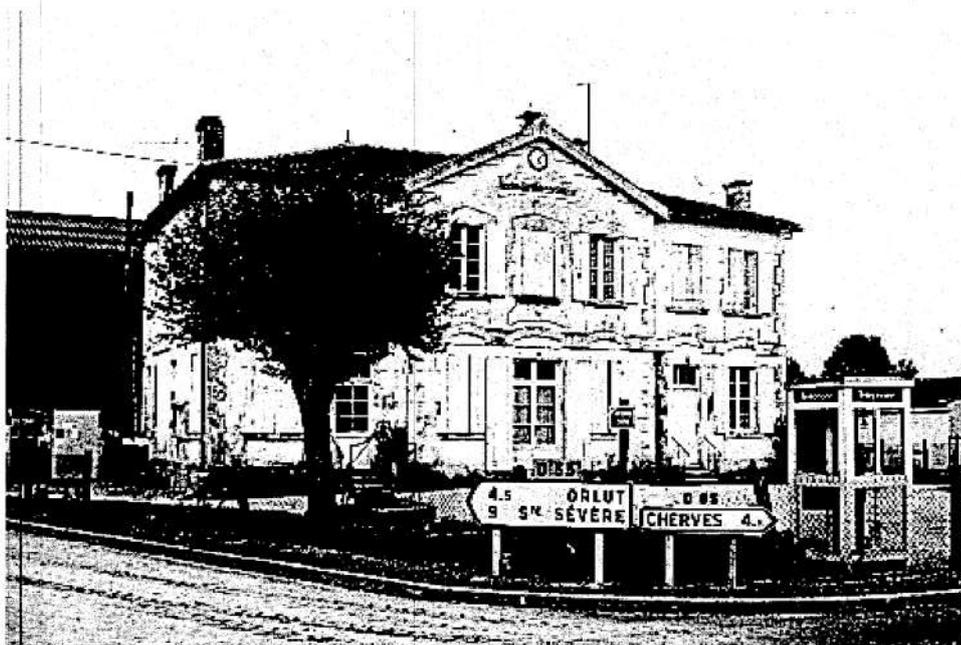
Lundi	10h-12h	14h00-18h
Mercredi		13h30-18h
Jeudi	10h-12h	
Vendredi	10h-12h	13h30-18h

Tel : 05.45.83.26.74

Mail : commune.mesnac@wanadoo.fr

/Wave/image/memoire/0269/ivr54_86160672z_p.jpg

http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=RETRouver_TITRE&FIEL...



1 sur 2

17/04/2018 09:29

Mme Marie-Agnès QUERE et M.Michel TESSERON
se sont mariés samedi 8 septembre.

Félicitations aux jeunes mariés !!!



OCTOBRE

- Samedi 13 octobre à 20h00: Match de basket séniors garçons RM2 ALM /RUPELLA
- Samedi 20 octobre à 19h00: Match de basket séniors filles PRF ALM / St SORNIN
- à 21h00: Match de basket séniors garçons DM2 ALM / St YRIEIX

NOVEMBRE

- Samedi 3 novembre à 20h00: Match de basket séniors garçons RM2 ALM / St YRIEIX
- Samedi 17 novembre à 18h00: Match de basket séniors filles PRF ALM / St YRIEIX
- à 20h00: Match de basket séniors garçons DM2 ALM / JARNAC (2)

DECEMBRE

- Samedi 1er décembre à 18h00: Match de basket séniors filles PRF ALM / PUYMOYEN
- à 20h00: Match de basket séniors garçons RM2 ALM / PARTHENAY
- Samedi 8 décembre à 16h00: Goûter des anciens à la mairie
- Dimanche 9 décembre à 10h30: Spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Vignolles (offert aux habitants de la commune)
- à 15h00: Match de basket séniors garçons DM2 ALM / MOULIDARS

JANVIER

- Vendredi 4 Janvier 2019 à 19h15: Voeux du maire à la salle des fêtes de Vignolles

NOUVEAUTE 2018

Samedi 29 septembre s'est tenue l'inauguration de la bibliothèque de Mesnac ainsi que sa première permanence.

Agnès, Sandrine, et Nathalie ont attendu de pied ferme dès 9h00 les premiers visiteurs.

Mme CANDE donatrice de livres et fidèle lectrice était la première à entrer dans la mairie afin de découvrir l'espace dédié à la lecture.

De 10h00 à 12h00 se sont succédés une quinzaine de personnes découvrant les lieux et de quoi nourrir leur appétit de lecteurs.

Un café et des viennoiseries ont été offerts par la mairie aux visiteurs ravis de ce nouveau service.



2 nouvelles permanences se tiendront jusqu'à la fin de l'année de 9h00 à 12h00:

- Samedi 17 novembre
- Samedi 15 décembre

Pour tous renseignements merci de contacter Agnès ARTAUD au 06.72.88.59.19. ou la mairie au 05.45.83.26.74.

